



CEReSa *Comblant les Écarts pour la Relève en Santé au Bénin*



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ



Cotonou, le **05 OCT 2026**

N° 1977 /UAC/FSS/V-D/SGE/SCEReSa/SA

APPEL À CANDIDATURES 4^{ème} cohorte

Attribution de bourses de formation dans le cadre du projet CEReSa : 2027 - 2029

Dans le but d'améliorer la qualité et la compétitivité des enseignants en sciences de la santé au Bénin, la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou et l'Institut régional de Santé publique (IRSP) en collaboration avec l'Université d'Ottawa, ont mis en place le projet dénommé « Comblant les Écarts pour la Relève en Santé au Bénin (CEReSa) » financé par Bourses canadiennes de Développement international (BCDI 2030).

Ce programme s'intègre dans le second volet du programme TCE de la FSS de Cotonou, qui vise à suivre l'évolution du profil de l'enseignant (Trackfile), puis la capacitation tant dans le domaine de la pédagogie, des compétences spécifiques liées à la spécialité, le genre, le numérique et la protection de l'environnement (Capafile) et enfin l'autoévaluation ainsi que l'évaluation (Evafile).

Dans ce contexte, et conjointement avec le Bureau de l'Internationalisation et de la Santé Mondiale (BISM) de la Faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa, un appel à candidatures pour les années 2027, 2028 et 2029 est lancé pour l'attribution de bourses pour les formations ci-après :

N°	Maîtrises	Nombre de postes	Exigences linguistiques et autres	Liens utiles
1	Maîtrise en Éducation (enseignement en santé)	02	Pas d'exigence	https://catalogue.uottawa.ca/fr/etudes-sup/maitrise-education-concentration-enseignement-aux-professionnels-sante/

Formations de courte durée possibles

1. Maladies infectieuses / hygiène hospitalière
2. Gynécologie obstétrique
3. Santé et droit
4. Ophtalmologie
5. Hépatogastro-entérologie
6. Pédiatrie
7. Pharmacie clinique

[Signature]

Nous recrutons essentiellement les femmes mais dans le cas de non disponibilité de dossiers déposés par les femmes, on pourrait l'étendre aux hommes. Ce message est une exigence du bailleur de fonds.

I. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DOCUMENTS À FOURNIR

- Être de nationalité béninoise
- Être praticien, enseignant, étudiant ou maîtres de stages dans les hôpitaux servant de lieu de stage
- Être à moins de 10 ans de la retraite pour les maîtrises
- Avoir un profil compatible avec la formation souhaitée (condition exigée par l'Université d'Ottawa)
- Avoir un projet de mise en œuvre de la formation au Bénin, détaillé dans la lettre de motivation
- Avoir une inscription à l'Université d'Ottawa
- **Ne pas avoir participé par le passé à un programme de bourses financé par le gouvernement canadien** et ne pas être inscrit dans un programme d'études dans un EES canadien
- Ne jamais avoir déposé une demande de résidence permanente ou de citoyenneté canadienne

Les pièces constitutives du dossier de candidature sont les suivantes :

- o une lettre de motivation ;
- o deux lettres de recommandation dont l'une issue du responsable hiérarchique ;
- o un curriculum vitae ;
- o une copie du certificat de nationalité ;
- o un engagement sur honneur pour la disponibilité à suivre la formation et à revenir travailler pour le Bénin ;
- o une preuve de statut : étudiant, enseignant ou praticien ;
- o un plan de retour au Bénin inspiré du projet professionnel à présenter devant le comité de sélection.

II. PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des bénéficiaires se déroulera en quatre phases :

1. Appel à candidatures
2. Évaluation du dossier fourni
3. Présélection des dossiers complets répondant aux critères d'éligibilité
4. Audition des candidats présélectionnés par la commission de sélection
 - L'audition portera sur :
 - la présentation des titres et fonctions du candidat en 2 minutes
 - le projet personnel à mettre en œuvre à l'issue de la formation en 3 minutes
 - Le jugement (noté sur 10) portera sur :
 - la qualité du dossier fourni : soins 2 points
 - la pertinence du projet personnel 4 points
 - la présentation du projet et du candidat devant le jury 2 points

- la qualité des réponses au jury 2 points

III. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature complets doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : bourseceresa@gmail.com

Date limite de soumission : vendredi 30 octobre 2026 à 23 heures 59 minutes.

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat du projet CEReSa :

- Téléphone : 00229 0197396844
- Email : bourseceresa@gmail.com ; angele.azonkouanou@yahoo.com ; geresse21@yahoo.fr



Le Doyen,

Professeur Josué Dejinnin G. AVAKOUDJO